

**Tableau récapitulatif des conditions de stages des fonctionnaires stagiaires à la rentrée 2010  
Bilan au 14 octobre 2010**

Académie	Effectifs	Formation autre que compagnonnage		Temps de service	Remplacement
		massée	filée		
Aix-Marseille	199	- 4 semaines vers février-mars. - 30 demi-journées maxi de stages PAF selon la prise en main ou non des classes par le tuteur en début d'année.	- Les jeudis pour un total de 54h.	<b>18h</b> certifiés, 15h agrégés. Libérés le jeudi.	M2
Amiens	216	- 5 semaines du 25/08 au 27/09.	- 1 journée tous les 15 jours jusqu'à juin : Mardi (littéraires et arts) Jeudi (scientifiques)	<b>15h</b>	Remplacés par TZR. Vacataires pour certaines disciplines.
Besançon	156	- 1 ou 2 journées de réunion avant la rentrée, facultatives. - formation de 6 semaines (3 premières semaines avec les tuteurs). - 2 journées au PAF* : formation disciplinaire au choix.  * Plan Académique de Formation	- 15 mercredis de formation en plus du service de 18h (aucune journée disciplinaire parmi ceux-ci).	<b>18h</b> deux niveaux maximums (sauf disciplines à faibles horaires ou affectation dans un petits établissement). Pas de classe à examen.	Le stagiaire doit rattraper ses cours.
Bordeaux	318		- Accueil M. le recteur le 30 août. - A partir de Toussaint 25 jours de formation dont 8 jours de formation disciplinaire et 17 jours de formation transversale.	<b>15 h</b> pour tous (agrégés et certifiés) CPE 6 h de décharge vendredi libéré 2 niveaux maximum pas de classes à examens.	Pas nécessaire.
Caen	139	- Réunion 2 jours avant la rentrée. - Stage d'une semaine en octobre, puis 2 semaines de stage entre mars et avril.	- Mercredi matin « libéré » pour suivre des formations par période de 6 semaines.	<b>18h</b> certifiés. <b>15h</b> agrégés.	En septembre TZR, contractuels dans la mesure du possible. Etudiants en M2 pour les 2 autres semaines.

		<b>Formation autre que compagnonnage</b>	<b>Temps de service</b>	<b>Remplacement</b>	
Clermont-Ferrand	131	- De septembre à Toussaint à mi-temps en alternance avec la formation. - 1ere quinzaine de février.	- Vendredi jusqu'à la toussaint.	<b>9h</b> de septembre à Toussaint <b>puis 16h.</b>	TZR le vendredi jusqu'à la toussaint.
Corse	19	Oui		<b>12h</b>	
Créteil	667	- 25 et 26 août, accueil par le rectorat. - 27 août, accueil dans l'établissement par le chef d'établissement. - 30 et 31 août, «journées d'accueil» disciplinaires (conseils très pratiques sur les thèmes: Connaissance des programmes et référentiel de la discipline; Construction d'une séance, construction d'une séquence; Premiers contacts avec une classe, gestion de classe.) - Trois jours avant les vacances de la Toussaint et deux jours en janvier.	- 7 journées d'octobre à mars, à raison d'une ou deux journées par période de 6 semaines : formation transversale. - 5 jours filés de formation disciplinaire (lundi ou vendredi).	<b>16 h</b> certifiés, <b>13 h</b> agrégés, Plein temps pour les CPE et Doc. Journée libérée pour la formation filée lundi ou vendredi.	
Dijon	186	- Stage de 4 semaines autour des vacances de février.	- Le mercredi: 8 journées de formation dans l'année.	<b>18h</b> libérés le mercredi.	M2
Grenoble	350	- Accueil sur invitation les 30 et 31 août avec un temps institutionnel avec le recteur puis pédagogique avec IPR* et IEM + livret d'accueil du stagiaire. - Formation massée de 4 semaines en février et mars élaborée par les inspecteurs : formation disciplinaire, transversale + stage en entreprise ou dans un autre niveau.	- 4 journées disciplinaires de septembre à décembre dans le cadre du PAF élaborées par les IPR*.  <i>* Inspecteurs Pédagogiques Régionaux</i>	<b>18h</b>	M2
Guadeloupe	20				
Guyane	3				
Lille	402	- Portail informatique. - Accueil le 30/08 par le Recteur. - 31/08 : disciplinaire (programme, réforme, ressource académique). - 1 semaine du 11 au 15/10 : disciplinaire (analyse de pratique + construction séquence et progression) - 3 semaines du 14/03 au 2/04 : transversal.	- Réunions régulières de groupes d'analyse de pratique par districts et/ou bassins. - 18/10 au 12/03 : 4 mercredis.	<b>18h</b>	TZR ou le stagiaire ne prend ses classes qu'à la Toussaint.



		<b>Formation autre que compagnonnage</b>	<b>Temps de service</b>	<b>Remplacement</b>	
Poitiers	201	- Rentrée le 31 août avec la rectrice et les IPR (=Inspecteurs Pédagogiques Régionaux) - Stage massé de 3 jours en juin. - La moitié en formation non disciplinaire, la moitié en disciplinaire mais regroupement de tous les stagiaires de LV et regroupement à prévoir pour ceux des «petites» disciplines (SES, techno, éd. Musicale, biotech...).	- 14 vendredis.	<b>16h</b> certifiés, <b>13h</b> agrégés, documentalistes et CPE libéré le vendredi.	Pas de remplacement nécessaire, car le stage massé n'est que de 3 jours.
Reims	149		- Le jeudi.	De <b>12 à 18h</b> selon les supports.	Remplacement de Robien pendant les 15 jours de formation.
Rennes	208	- Réunion d'accueil présidée par le recteur - 2 stages de 3 jours PAF.	- 1 jeudi sur 2.	-9h jusqu'à la Toussaint puis <b>18h</b> - 18h sur 4 jours.+ formation un jeudi sur 2.	TZR
La Réunion	60	- 25/08 et 1/09 : formation. - 1 semaine avant Toussaint. - 2 semaines avant vacances de mars et 2 après	- Mercredi à la demande.	- <b>15h</b> libérés le mercredi.	
Rouen	151	- regroupement du 14 mars au 8 avril (4x9h)	- 84h transversale et 42 h disciplinaire.	9h de septembre à Toussaint puis en mars-avril. <b>18h</b> le reste du temps.	- TZR pour le mi-temps de début d'année. - M2 9h/semaine pour les regroupements en mars
Strasbourg	181	- Quelques semaines de stages.	- 6 mercredis matins.	<b>18h</b>	
Toulouse	175	- Fin août : 4x6h = 24h - Janvier-Avril : deux semaines de formation massées : 10x6h = 60h	- Septembre-Octobre quelques journées de formation le vendredi : 7x6h : 42h - Toussaint à Juin : une semaine sur 2 : 15 journées à 6h = 90h	<b>18h</b> + formation le vendredi.	

		<b>Formation autre que compagnonnage</b>	<b>Temps de service</b>	<b>Remplacement</b>	
Versailles	692	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 18 h sous forme de 3 journées d'accueil <ul style="list-style-type: none"> <li>• une sur l'accueil des professeurs stagiaire et la présentation de l'académie</li> <li>• 1 sur un accueil départemental et présentation par IPR et chef d'établissement des EPLE, gestion du groupe classe, 1er contact avec le tuteur</li> <li>• pré-rentree : découverte de l'établissement, son chef d'établissement, le tuteur, évaluation des besoins de formation.</li> </ul> </li> <li>- 60 h de formation groupée sur 2 semaines 21 mars 1<sup>er</sup> avril.</li> <li>- 24 h d'utilisation d'un site dédié.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 42 h de formation filée à partir de novembre avec ½ ou 1 journée de dégagee dans l'emploi du temps du stagiaire.</li> </ul>	<p><b>16</b> h certifiés, <b>13h</b> agrégés.</p>	TZR, vacataires.

